

## Communiqué de presse

### Commission des pétitions du Parlement Européen La France sommée de rendre des comptes sur l'affaire Triskalia

Ce mardi 25 avril 2017, les ex-salariés de la coopérative bretonne Triskalia victimes des pesticides ont été entendus par la Commission des pétitions du Parlement européen à Bruxelles.

Les députés toutes tendances politiques confondues ont été particulièrement scandalisés par l'attitude de l'entreprise Triskalia vis-à-vis de ses salariés et l'absence de réaction des autorités françaises. A l'unanimité, sur la proposition de la Présidente de la Commission des pétitions du Parlement européen, Madame Cécilia WIKSTRÖM (Suède), les député(es) ont décidé d'adresser à la Commission Européenne un courrier pour lui demander une enquête dès que possible sur l'utilisation des pesticides dans l'entreprise Triskalia, et plus largement dans les autres entreprises du secteur agroalimentaire de Bretagne.

Les député(es) ont également décidé, toujours à l'unanimité, de demander à la France de rendre publics les résultats des analyses concernant le maïs contaminé à la phosphine stocké sur le port de Brest.

Cette « affaire Triskalia », scandale breton des victimes des pesticides, devient donc une affaire d'État, sur laquelle les députés européens entendent bien faire toute la lumière.

Ce nouveau succès pour les victimes des pesticides de Triskalia a été rendu possible grâce à l'action et la détermination de député(es) José Bové, Yannick Jadot et Michèle Rivasi.

Ce soutien politique s'est élargi aujourd'hui à d'autres députés comme Virginie Rozière (PRG), Alain Cadec (LR), Margrete Auken (Danemark), Eléonora Evi (Italie), pour n'en citer que quelques uns.

Bruxelles le 25 avril 2017

*Contacts*

**Serge Le Quéau: Union Régionale Solidaires de Bretagne : 06 80 95 85 17**

**Jean François Deleume Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest : 06 88 26 58 95**

**Michel Besnard: Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest: 06 73 19 56 07**

**René Louail : Comité de soutien aux victimes des pesticides de Triskalia: 06 72 84 87 92**